

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 093 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
500	457	819	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
491	449	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
229	209	320	dont : Impôts Locaux	46,57	40,36
31	29	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
43	40	50	Autres impôts et taxes	8,85	6,31
64	58	149	Dotation globale de fonctionnement	12,96	18,74
24	22	74	Autres dotations et participations	4,93	9,27
0	0	2	dont : FCTVA	0,00	0,31
80	73	61	Produits des services et du domaine	16,31	7,65
523	479	665	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
523	478	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
311	285	284	dont : Charges de personnel	59,55	45,14
150	138	204	Achats et charges externes	28,77	32,36
0	0	14	Charges financières	0,00	2,27
5	5	44	Contingents	0,99	6,95
6	6	23	Subventions versées	1,15	3,63
-23	-21	154	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
58	53	398	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,27
51	47	92	Subventions reçues	87,96	23,21
0	0	15	Taxe d'aménagement	0,00	3,69
7	6	40	FCTVA	11,26	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
254	233	398	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
254	233	299	dont : Dépenses d'équipement	100,00	74,95
0	0	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
196	179	1	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
196	179	0	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 093 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

-219	-201	153	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
-32	-29	173	Excédent brut de fonctionnement	-6,49	21,82
-32	-29	164	Capacité d'autofinancement = CAF	-6,49	20,69
-32	-29	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	-6,49	11,48
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
1	1	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	0,25	73,56
0	0	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	0,00	71,63
0	0	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	0,00	71,57
0	0	86	Annuité de la dette	0,00	10,89
366	335	518	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 093 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
95	87	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
1 313	1 202	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
19	17	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
7	6	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	7,00	12,69	
328	300	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	25,20	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
0	0	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
-49	-45	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
279	256	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
10	9	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	52,18	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	